

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard 01.40.58.75.00
Annonces 01.40.58.77.56
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 593 - page 38

33 - Gironde

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Lesparre-Médoc.

LA FORÊT AUX CHEVAUX (AFACH).

Objet : développer les possibilités légales et écologiquement responsables pour des activités avec des chevaux en pleine nature et dans la forêt, organiser des activités équi-touristiques plurilingues à la découverte de l'environnement naturel et de la forêt, promouvoir l'apprentissage et l'approfondissement durables d'une approche éthologiquement responsable de l'animal et écologiquement responsable de l'environnement naturel et de sa protection, l'ouverture des activités équestres d'extérieur aux personnes handicapées, l'apprentissage et la création d'activités liées à la traction animale en milieu touristique et forestier, la réhabilitation d'espaces déboisés en biodiversité durable incluant des éco-espaces pour l'homme et le cheval.

Siège social : lieu-dit Louley, 33990 Hourtin .

Site internet : <http://www.laforetauxchevaux.com>.

Date de la déclaration : 17 octobre 2016.